

POSTULAT

Auteur	Julien MONOD, PLR, Jean-Daniel MELLY, Les Verts, Tarcis ANCAY, AdG/LA et Bruno MOULIN, PDCB
Objet	Utiliser nos cols de montagne comme atout touristique
Date	16/06/2020
Numéro	2020.06.187

Le développement du tourisme 4 saisons a été clairement affiché dans la stratégie touristique cantonale. Dans cet ordre d'idée la Stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis parue en 2016 décrit sa vision générale comme suit : développer de façon coordonnée une offre vélo-VTT valorisante, variée, complète, cohérente et durable afin qu'à l'horizon 2025 l'ensemble des activités touristiques estivales génère autant de retombées économiques que les activités hivernales. Le Valais doit offrir la possibilité de vivre une expérience « vélo-VTT » unique, qui restera gravée dans la mémoire.

Les mois de mai-juin sont souvent considérés par les acteurs du tourisme comme des périodes creuses, difficiles à vendre. Une des solutions pourrait venir du vélo/VTT. Cette période correspond pour les cyclistes à une période de reprise, de motivation intense et d'intérêt pour les grands espaces. Avec la diminution du trafic automobile due à la fermeture des frontières issue de la pandémie Covid 19, certains cols mythiques de nos Alpes ont vu débarquer des cyclistes attirés par des routes libérées partiellement de la circulation motorisée. Pour les postulants une manière d'attirer l'amateur de sports doux seraient de lui proposer des itinéraires libres de circulation motorisée en ouvrant les cols à tout type de mobilité douce une semaine avant l'ouverture officielle des cols alpins.

Suisse tourisme et une grande enseigne commerciale (coop) ont inauguré l'an passé le concept « Ride the alps » qui donnent l'occasion de parcourir 10 cols sans côtoyer de véhicules à moteur. Le Valais pourrait s'en inspirer pour une ouverture des cols anticipée pour les offrir aux touristes adeptes du vélo.

Conclusion

Fort de ce constat, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les différents moyens qui vont dans ce sens, pour attirer de la nouvelle clientèle touristique en Valais durant les périodes touristiques creuses, et en particulier :

* Une ouverture anticipée des cols alpins à tout type de mobilité douce, une semaine avant l'ouverture officielle aux véhicules motorisés.